



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 février 2018
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 21 février 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

La coalition internationale dirigée par les États-Unis d'Amérique poursuit à l'encontre des civils syriens des tueries dont la liste ne fait que s'allonger. Le 20 février 2018, les pilonnages effectués par les avions de combat de la coalition contre des zones résidentielles du village de Bahra, dans la partie est de la province de Deïr el-Zor, ont fait 16 morts, dont neuf femmes, et entraîné la destruction de biens civils et d'infrastructures publiques.

Dans le cadre de l'exécution de la mission pour laquelle elle a été constituée, à savoir porter atteinte à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, la coalition internationale, qui a détruit la ville de Raqqa, poussé ses habitants à fuir et fait des milliers de morts parmi des civils innocents, continue de soutenir et de protéger ce qui subsiste des éléments de Daech dont les forces américaines se servent désormais comme supplétifs dans les provinces de Hassaké, Raqqa et Deïr el-Zor. Elles ont également créé toutes sortes d'embûches possibles devant l'Armée arabe syrienne et ses alliés pour les empêcher de lutter contre Daëch, comme le 8 février 2018, lorsque l'aviation américaine a visé des membres des forces populaires qui étaient aux prises avec des combattants de Daech, et en ont tué des dizaines. Ce ne sera certainement pas le dernier incident de ce genre.

La République arabe syrienne souligne que le Conseil de sécurité doit agir pour faire cesser les crimes commis par la coalition internationale contre le peuple syrien, mettre fin à la présence illégale des forces américaines sur le sol syrien et empêcher les États-Unis d'exécuter leurs sinistres desseins dans le cadre du partage de la République arabe syrienne et du pillage de ses ressources.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Bashar **Ja'afari**

